



Photo : © CAUE 74

Urbanisme

## Date

- jeudi 23 mai 2024

## Lieu

- Siège de la FNCAUE  
5 rue de Charonne, Cour J. Viguès  
75011 PARIS

## Formation Actualité juridique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement

### Publics

Salariés des CAUE en charge des études urbaines et paysagères, de l'urbanisme, de l'aménagement ou de l'environnement... en qualité d'urbanistes, juristes, architectes, paysagistes ou chargés de mission

### Gratuit

Formation financée par Uniformation (figure au catalogue des formations collectives)

### Date limite d'inscription

16 mai 2024

### Contact et inscription

Béatrice Lassaigne-Batoux  
04 50 88 2110  
beatrice.lassaigne.batoux@caue74.fr

Inscription par mail uniquement via le bulletin situé page 3 de ce document, à retourner complété à [beatrice.lassaigne.batoux@caue74.fr](mailto:beatrice.lassaigne.batoux@caue74.fr)

### Renseignements sur le programme

Sylvaine Corbin  
04 50 88 2110  
amenagement@caue74.fr

### CONTEXTE

Le CAUE de Haute-Savoie propose au réseau cette formation, en partenariat avec la FNCAUE.

Il s'appuie sur son expérience de veille juridique qu'il mène pour les acteurs du département depuis plus de 10 ans et sur la mutualisation interCAUE autour de cet enjeu que la FNCAUE a commencé à organiser.

### THÈMES

Lois ALUR, ELAN, Climat et résilience, APER (Planification territoriale des EnR), ZAN (Zéro artificialisation nette)...industrie verte, évolution des documents et règles d'urbanisme, autorisations du droit des sols (ADS), évolutions environnementales, importance du projet urbain et de territoire, adaptation au changement climatique et fabrication d'une ville-santé, bâtiments performants, évolutions jurisprudentielles des OAP, mesures conservatoires ou foncières (sursis à statuer & DPU ZAN par exemple...), densification/dédensification/recyclage urbain, EBC, ER, servitudes d'urbanisme, voies publiques, évaluation environnementale, ressource en eau, politique de l'habitat et du logement, fiscalité...

### Objectifs

- Être à jour sur les textes et la jurisprudence récente de l'urbanisme (Code de l'urbanisme, Code de la construction et de l'habitation)
- Intégrer une dynamique de formation continue sur l'actualité juridique
- Maîtriser une boîte à outils de l'urbanisme, l'interprétation des textes (jurisprudence) au bénéfice d'un projet urbain de qualité et faire converger les documents d'urbanisme vers une gestion équilibrée et cohérente du projet de territoire.

### Compétences développées

- Intégrer les évolutions du droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement au bénéfice d'un projet urbain de qualité
- Mobiliser l'interprétation des textes (jurisprudence) dans le cadre de l'accompagnement des collectivités sur les études urbaines, la gestion des autorisations d'urbanisme ou le service des architectes-conseil
- Faire converger les documents d'urbanisme et les règlements vers une gestion paisible, équilibrée et cohérente du projet de territoire et du ZAN

---

#### Pré-requis

Posséder les bases de l'urbanisme

#### Horaires

• 1 journée  
9h-12h30 13h30-17h  
(Accueil à partir de 9h)

#### Attribution finale

Attestation individuelle de formation

#### Modalités d'évaluation

En cours et/ou en fin de formation

#### Méthodes / outils pédagogiques

- Exposés
- Échanges et retours d'expériences sur les autorisations d'urbanisme, les documents et règles d'urbanisme, la construction et l'aménagement, l'environnement et les espaces à protéger, l'habitat, le logement, la fiscalité, le patrimoine

---

## PROGRAMME

- Faire le point sur les textes et la jurisprudence récents de l'urbanisme

---

#### Formatrice

- **Sylvaine Corbin**,  
urbaniste, CAUE de Haute-Savoie

---

#### Intervenante

- **Candice Philippe**,  
avocate

### Le CAUE de Haute-Savoie

Est un organisme de formation enregistré sous le n°82740210174, certifié Qualiopi, conformément au Référentiel national Qualité (Art. L. 6316-1 du Code du travail) pour la réalisation d'actions de formation. Le CAUE est agréé pour 4 ans par le CNFEL, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour la formation des élus.

### Modalités

Chaque formation fera l'objet d'une confirmation d'inscription et d'une convocation comportant le programme détaillé. L'attestation de formation sera adressée à l'issue de la formation.

### Bulletin d'inscription à retourner

complété par mail  
à Béatrice Lassaingne-Batoux  
beatrice.lassaigne.batoux@caue74.fr  
04 50 88 21 10

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Formation Actualité juridique de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement

- Jeudi 23 mai 2024
- FNCAUE, 5 Rue de Charonne, Cour J. Viguès 75011 Paris
- Formation gratuite (financée par Uniformation)
- Ouverte aux salariés du réseau des CAUE uniquement

### Apprenant (un bulletin par apprenant)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Email\* \_\_\_\_\_

Téléphone\* \_\_\_\_\_

Adresse\* \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

CAUE de \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

N° de siret\* : \_\_\_\_\_

### Interlocuteur (DRH, ou resp. de formation, ou resp. de l'inscription)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Email\* \_\_\_\_\_

Téléphone\* \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Par ma signature, je m'engage à suivre la formation (sous réserve de la validation de l'inscription par le CAUE de Haute-Savoie). Toute annulation devra être formulée par écrit au moins 8 jours avant la formation.

Cachet et signature :

\* Mention obligatoire